

Les jugements moraux ont-ils des valeurs de vérité ?

« La présence d'un symbole éthique dans une proposition n'ajoute rien à son contenu factuel. Ainsi si je dis à quelqu'un : « Vous avez mal agi en volant cet argent. » En ajoutant que cette action est mauvaise, je ne formule aucun autre jugement sur elle, je manifeste simplement ma désapprobation de la chose. C'est comme si j'avais dit « vous avez volé cet argent » sur un ton particulier d'horreur ou si je l'avais écrit avec l'addition de quelque marque spéciale d'exclamation. Le ton, ou la marque de l'exclamation n'ajoute rien au sens littéral de la phrase. Il sert simplement à montrer que son expression est accompagnée de certains sentiments chez le sujet parlant.

Si maintenant je généralise mon premier jugement et dis « voler de l'argent est mal », je produis un énoncé qui n'a aucun contenu factuel, n'exprime aucune proposition qui pourra être dite vraie ou fausse. C'est comme si j'avais écrit : « Voler de l'argent !! » où la forme et l'abondance des signes d'exclamation montrent, par une convention convenable, qu'une espèce spéciale de désapprobation morale est le sentiment qui est exprimé. Il est clair qu'il n'est rien dit ici qui puisse être vrai ou faux. Une autre personne peut être en désaccord avec moi sur le caractère mauvais du vol, dans le sens qu'elle peut n'avoir pas les mêmes sentiments que moi sur le vol, et elle peut me quereller sur mes sentiments moraux. Mais elle ne peut pas, exactement parlant, me contredire, car en disant qu'un certain type d'action est bien ou mal, je ne formule aucun jugement factuel, pas même un jugement sur mon propre état d'esprit. J'exprime simplement certains jugements moraux. Et celui qui est censé me contredire ne fait qu'exprimer ses sentiments moraux. Il n'y a donc absolument pas de sens à demander qui de nous a raison. Car aucun de nous n'exprime une proposition authentique. [...]

Il est bon de remarquer que les termes éthiques ne servent pas seulement à exprimer des sentiments. Ils sont destinés aussi à susciter les sentiments, et ainsi à stimuler l'action. En effet, quelques-uns d'entre eux sont employés de manière à donner aux phrases dans lesquelles ils se rencontrent l'effet de commandements. Ainsi la phrase : « C'est votre devoir de dire la vérité » peut être regardée à la fois comme l'expression d'une certaine sorte de sentiment éthique sur la véracité et comme l'expression du commandement : « Dites la vérité. » [...] En fait, nous pouvons définir le sens des différents mots éthiques en termes de sentiments divers qu'ils ont l'habitude d'exprimer, et en même temps par rapport aux différentes réponses qu'ils sont destinés à provoquer.

Nous pouvons maintenant voir pourquoi il est impossible de trouver un critère pour déterminer la validité des jugements éthiques. Ce n'est pas parce qu'ils ont une valeur « absolue », qui serait mystérieusement indépendante de l'expérience des sens, mais parce qu'ils n'ont pas de valeur objective d'aucune sorte. [...] Et nous avons vu que les phrases qui expriment simplement les jugements moraux ne disent rien. Ce sont de pures expressions de sentiment, et comme telles, elles ne tombent pas dans la catégorie du vrai et du faux. »

A.J.Ayer, *Langage, vérité et logique*, éd. Flammarion, p.150-152